

Fondation de France

Le programme Enfance de la Fondation de France encourage les actions favorisant une meilleure prise en considération de l'enfant par la société comme par son entourage familial. Il s'attache à lutter contre les inégalités, qui peuvent dès le premier âge affecter les enfants issus de milieux défavorisés.

Les projets soutenus doivent favoriser une collaboration renforcée entre les familles et les différents intervenants qui les accompagnent, dans la perspective de servir d'abord l'intérêt de l'enfant et de prévenir tout risque susceptible d'accroître sa vulnérabilité.

Cet appel à projets concerne les organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée.

Il comporte trois axes principaux et un quatrième « à titre exploratoire »

- Axe 1 : Accompagnement des enfants et de leur famille

- Axe 2 : Analyse et diffusion des pratiques professionnelles
- Axe 3 : Recherche et évaluation
- À titre exploratoire : aide aux jeunes de 18 à 25 ans sans soutien familial

Les dates limites d'envoi sont les suivantes :

- avant le 11 mai 2015 pour les demandes relatives à l'année en cours
- avant le 15 novembre 2015 pour les demandes relatives à l'année 2016

Télécharger [l'appel à projets 2015](#) [1] sur le site de la Fondation de France.

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]
Dates: Vendredi 10 avril 2015 - 02:00
Thématiques: [Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [3]
Publié le 10 avril 2015

URL de la source (modifié le 10/04/2015 - 17:00): <https://www.irev.fr/actualites-0/appel-projets-2015-accompagnement-des-familles-en-difficulte>

Liens

- [1] <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Aides/Vous-etes-un-organisme/Solidarite-avec-les-personnes-vulnerables/En-France/Enfance>
[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>
[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>